

Paris, le 5 juin 2019

Fin du plastique à usage unique à bord des vols d'ici fin 2019

A l'occasion de la semaine européenne du développement durable, Transavia France annonce la fin des consommables en plastique à usage unique à bord d'ici fin 2019. Cet engagement a été impulsé par les collaborateurs qui ont initié depuis plusieurs mois des démarches pour réduire l'usage du plastique à bord. Cette démarche s'inscrit dans une politique plus globale de Transavia France pour limiter son impact environnemental. Transavia France deviendra ainsi à la fin 2019 la première compagnie low cost à supprimer les consommables en plastique à usage unique à bord de ses vols réguliers.

La fin des consommables en plastique à usage unique à bord d'ici fin 2019

Transavia s'engage dans la réduction significative et progressive du plastique à usage unique à bord de ses avions. D'ici fin 2019, les consommables en plastique (agitateurs, couverts, gobelets, sacs) seront remplacés par des solutions alternatives et durables. Au total, 7 millions de consommables en plastique ne seront plus distribués chaque année. L'engagement de Transavia repose sur un plan d'actions précis :

- Dès juin 2019 :
 - Remplacement de tous les sacs plastique par des sacs kraft certifiés FSC (*Forest Stewardship Council*) avec des encres végétales et des colles certifiées règlement REACH
 - Remplacement des agitateurs en plastique par des agitateurs en bois certifiés FSC
- Fin 2019 :
 - Remplacement des gobelets de boisson chaude par des gobelets en carton certifié FSC sans pelliculage plastique
 - Remplacement des gobelets de boissons froides par des gobelets en bioplastique de maïs
 - Remplacement des couverts en plastique. Transavia étudie actuellement les différentes alternatives durables.

Transavia France est la première compagnie low-cost à s'engager dans un plan d'actions concret visant à supprimer les consommables en plastique à usage unique à bord de ses vols. Ce projet permettra de supprimer 41 Tonnes de plastique chaque année sur l'ensemble des vols, soit l'équivalent du poids d'un des avions de la Compagnie.

Un engagement impulsé par les initiatives des collaborateurs

Les collaborateurs de Transavia sont moteurs de ce changement et sont à l'origine d'initiatives et de réflexions engagées dans un groupe dédié sur le réseau social de l'entreprise.

Les personnels navigants commerciaux (hôtesse et stewards) contribuent activement en luttant notamment contre le gaspillage au moment de la distribution à bord des avions. Ainsi, les couverts, les agitateurs, le sucre et les serviettes sont désormais distribués à l'unité afin d'éviter le gaspillage.



L'ensemble des collaborateurs a initié une démarche similaire en remplaçant tous les gobelets en plastique jetable par des eco-cups ce qui contribue à une diminution de 100 kg de plastique par an.

Nathalie Stubler, Présidente Directrice Générale de Transavia France déclare : « *Transavia France est engagée dans une démarche ambitieuse et globale de réduction de son impact environnemental. Cette annonce sur la fin des articles en plastique à usage unique à bord des vols est un pas supplémentaire. C'est grâce à la motivation des collaborateurs qui sont force de propositions et à la recherche permanente d'innovations que nous pouvons prendre cet engagement. Nous veillons à entretenir cette dynamique interne car l'environnement est l'affaire de tous. Plus les collaborateurs sont investis et associés dans ces projets, plus nous irons vite dans leur mise en œuvre et plus nous serons innovants.*

CONTACT PRESSE :

Vincent Dujardin / + 33 7 86 91 65 59/ vd@alquiercommunication.fr